



QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Rapport sur la Réunion tripartite de haut niveau
sur la crise financière et économique mondiale
actuelle**

Addendum

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Lutter contre la crise économique par le travail décent	1
Introduction et discours principal.....	1
Table ronde	2
Contributions des délégués	4
Réponses des orateurs	7
II. Reprise de la discussion.....	8
Débat ministériel	9
Contributions des délégués	11
Réponses des orateurs.....	20
Conclusion	21

1. La Réunion tripartite de haut niveau sur la crise financière et économique actuelle s'est tenue le 23 mars 2009, sous la présidence de M. Rapacki (gouvernement, Pologne). Les Vice-présidents étaient M. Funes de Rioja (employeur) et M. Trotman (travailleur).

I. Lutter contre la crise économique par le travail décent

2. La réunion de haut niveau était saisie de deux documents: un document d'information intitulé *Lutter contre la crise économique par le travail décent*¹ et un second document contenant des *Eléments pour un débat*². Ce dernier document comprenait cinq annexes traitant des réunions régionales récemment convoquées sur la question de la crise. L'orateur principal, M. Dominique Strauss-Kahn, Directeur général du Fonds monétaire international (FMI), a prononcé une allocution, de même que M. Guy Ryder, Secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI), M. Alexandre Shokhin, Président de l'Union russe des industriels et des entrepreneurs, et M. Jonathan Shaw, ministre britannique du Travail et des Pensions.

Introduction et discours principal

3. Le Directeur général a exprimé ses inquiétudes concernant les conséquences de la crise du crédit sur l'économie réelle. La pauvreté s'accroît alors que les entreprises sont en difficulté du fait du manque de financement, et le chômage augmente souvent dans les pays où la protection sociale est faible. De plus, les possibilités d'emplois pour les migrants se raréfient, entraînant une réduction des envois de fonds. L'analyse du BIT concernant les mesures gouvernementales pour contrecarrer la crise montre que la plupart des dépenses ont servi à assister le secteur financier alors que les dépenses allouées à l'emploi et à la protection sociale ont été nettement inférieures. Le Directeur général a souligné les éléments clés permettant de lutter contre la crise de l'économie réelle et dont l'objet principal est de soulager les travailleurs. Ces éléments comprennent des mesures anticycliques visant à dynamiser la demande interne, soutenir les entreprises à l'aide d'incitations fiscales, de politiques du marché du travail, de programmes ciblés pour les jeunes et l'utilisation de technologies à forte intensité de main-d'œuvre dans les programmes d'infrastructure, en particulier ceux qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'OIT représentant l'économie réelle, les conseils et les outils pour l'élaboration de politiques favorables à un travail décent constituent des contributions essentielles à la relance. La recommandation de l'OIT relative au Pacte mondial pour l'emploi est précisément une initiative en ce sens, à laquelle les organisations multilatérales peuvent contribuer et collaborer.
4. M. Strauss-Kahn a affirmé sa volonté d'une coopération accrue avec l'OIT. Il a souligné que la crise mondiale doit être contrée pour éviter qu'elle n'aboutisse à une résurgence du chômage et de la pauvreté, en particulier dans les économies émergentes et dans les pays à faible revenu. La situation est difficile, le FMI prévoyant une contraction de l'économie mondiale d'environ -0,5 pour cent à -1 pour cent en 2009, et d'environ -3 pour cent pour les économies avancées pendant la même période. Un cercle vicieux s'est installé, la crise du crédit ayant entraîné une contraction de l'économie réelle et une dévaluation des biens, qui ont à leur tour affaibli le secteur financier. En outre, la théorie selon laquelle les

¹ Document HTM/1.

² Document HTM/2.

économies émergentes doivent être dissociées des économies avancées est absurde étant donné que les premières sont tributaires de leurs exportations et aussi, bien souvent, des entrées de capitaux.

5. M. Strauss-Kahn a souligné qu'il ne sera possible de sortir de la crise en 2010 que si des politiques ambitieuses sont mises en œuvre. Premièrement, il convient de stimuler la demande en visant une augmentation de 2 pour cent du PIB mondial, contre 1,5 pour cent à l'heure actuelle. Le Directeur général du FMI a néanmoins affirmé qu'il serait naïf de penser que les pays ne disposant pas de marge de manœuvre budgétaire peuvent adopter de telles mesures, en particulier ceux dont l'économie a failli s'effondrer et qui ont bénéficié d'importants investissements du FMI. En conséquence, le FMI préconise la mise en œuvre de mesures de relance à l'échelle mondiale mais qui dépendront, à l'échelle nationale, de la marge de manœuvre budgétaire de chaque pays. Deuxièmement, le redressement du secteur financier doit être une priorité, bien que l'idée d'assister le secteur à l'origine de la crise soit impopulaire. En effet, M. Strauss-Kahn a souligné que ceci est encore plus important que les mesures de relance par voie budgétaire, en expliquant que l'expérience du FMI, qui a connu 122 crises bancaires, a montré que les bilans des banques qui contiennent des actifs toxiques doivent être assainis avec l'aide des gouvernements, faute de quoi les plans de relance restent vains et le crédit ne peut être rétabli pour redynamiser les budgets des entreprises et des ménages. Pour y parvenir, le FMI recommande une parfaite transparence concernant les pertes, le retrait des actifs toxiques pour assainir les bilans ainsi que la recapitalisation des banques. Troisièmement, les économies émergentes et les pays à faible revenu doivent ajuster leur budget dans la mesure où leur dépendance vis-à-vis des flux de capitaux qui se sont brutalement asséchés les a contraints à subir d'importants déficits de la balance courante et, bien souvent, de leurs comptes de capitaux. M. Strauss-Kahn a constaté que le FMI est accusé de mener des politiques calées sur les mouvements de la conjoncture, mais a néanmoins soutenu que les sorties de fonds qui menacent certains pays sont si importantes qu'il convient d'y mettre un terme et de rétablir la confiance et la crédibilité des marchés. Ainsi, dans les nouveaux pays exécutant le programme du FMI tels que la Hongrie, la Lettonie, le Pakistan et l'Ukraine, la politique anticyclique ne peut fonctionner, les déficits budgétaires devant être limités et la seule latitude permise étant la protection des plus vulnérables par la sécurité sociale.
6. M. Strauss-Kahn a conclu en insistant sur le caractère mondial de la crise, lequel exige une réponse coordonnée des institutions mondiales ainsi qu'une coordination plus étroite entre ces dernières en général. Le FMI œuvre déjà en étroite collaboration avec la Banque mondiale et développe des relations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Une collaboration plus étroite entre le FMI et l'OIT est aujourd'hui nécessaire afin de partager les informations, d'échanger les analyses et de mettre en œuvre des mesures. Ceci est particulièrement nécessaire au niveau des fonctionnaires, l'OIT contribuant de manière substantielle aux travaux du FMI.

Table ronde

7. M. Ryder a ouvert le débat en soulignant la gravité de la crise, qu'il a définie comme étant à la fois financière, économique, sociale et, dans certains cas, politique. Constatant la souffrance particulière des personnes vulnérables causée par la crise, il a affirmé que le sentiment général et profond d'injustice et de colère qui habite ceux dont les aspects les plus ordinaires de leur vie se trouvent menacés exige une réponse internationale immédiate et coordonnée.
8. M. Ryder a brièvement présenté l'agenda en cinq points de la Confédération syndicale internationale destiné à surmonter la crise et fourni aux chefs de gouvernement dans le monde entier avant le Sommet du G20. Il convient premièrement de mettre en œuvre des

mesures de relance coordonnées au niveau international et de viser une croissance stable. Deuxièmement, une réglementation complète des marchés financiers est nécessaire. Troisièmement, le meilleur moyen d'endiguer la déflation salariale serait d'élargir le champ des négociations collectives et de renforcer les institutions qui établissent les salaires minima. Quatrièmement, les pays doivent viser un avenir juste et durable du point de vue de la réduction des émissions de CO₂. Enfin, des mécanismes de gouvernance économique mondiale doivent être mis en place. M. Ryder a mentionné la déclaration conjointe de l'OIT, du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Banque mondiale et de l'OMC du 5 février à Berlin comme le point de départ de ces efforts. Il a conclu en soulignant le rôle essentiel de l'OIT pour mettre un terme à la crise et la nécessaire contribution des ministères du travail et des partenaires sociaux à l'objectif du travail décent pour tous. Le Directeur général du BIT devrait par conséquent être invité à participer au Sommet du G20 la semaine suivante, et le Conseil d'administration devrait largement soutenir le Pacte mondial pour l'emploi ainsi que le Fonds mondial pour l'emploi.

9. M. Shokhin a poursuivi en indiquant que le principal défi du Sommet du G20 de Londres sera de gagner, à l'échelon international, la confiance dans une stratégie de relance coordonnée. Soulignant le fait qu'il s'agit d'une crise systémique, il a déclaré que, dans la mesure où l'on ne connaît ni la nature ni l'ampleur de la crise, un mécanisme capable de réorienter les mesures en fonction des évolutions imprévues est nécessaire. M. Shokhin a ensuite évoqué les mesures prises par la Fédération de Russie, où 12 pour cent du PIB ont été investis dans des mesures destinées à atténuer les effets de la crise. Il a constaté que les gouvernements et les institutions financières ont généralement pour priorité d'assurer la liquidité de l'économie. M. Shokhin a poursuivi en soulignant qu'aucun effet de la crise ne peut justifier une augmentation des impôts et a exhorté les gouvernements à trouver un juste équilibre entre les mesures budgétaires visant à stimuler la croissance et le maintien du budget. En ce qui concerne les mesures protectionnistes, une solution intermédiaire doit être trouvée afin de concilier à la fois les plans de relance budgétaire et les obligations internationales. Pour conclure, M. Shokhin a demandé qu'une place soit faite à la Fédération de Russie au FMI, à l'OCDE, à l'OMC, ainsi qu'au Forum pour la stabilité financière. Il a par ailleurs souligné le rôle central de l'OIT dans l'apport de mécanismes uniques pour lutter contre la crise.
10. M. Shaw a commencé son exposé en évoquant la Conférence de Londres sur les emplois prévue le jour suivant et en soulignant le rôle clé de l'OIT dans l'atténuation des effets de la crise et dans l'élaboration de politiques visant une croissance durable, équitable et créatrice d'emplois. La communauté internationale doit ainsi soutenir les catégories les plus vulnérables en réaffirmant son engagement en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en dirigeant les investissements vers l'emploi et la protection sociale. Selon lui, une reprise mondiale dont ne profiteraient pas les plus pauvres et qui ne leur procurerait pas de possibilités de s'affranchir de la pauvreté ne serait pas viable. Partant de la constatation que la crise a mis en exergue la nécessité de la confiance dans les institutions financières, économiques et démocratiques, M. Shaw a plaidé en faveur de l'ouverture économique et de mesures tendant à maintenir une mondialisation durable. Il a en outre constaté que l'OIT est l'une des premières institutions internationales à avoir signalé les répercussions de la crise sur le marché du travail et que l'Organisation a un rôle crucial à jouer en soulignant l'importance de l'emploi et de la protection sociale dans la lutte contre la crise et en maintenant l'attention sur les droits fondamentaux des travailleurs. M. Shaw a mentionné les mesures que le gouvernement britannique a prises en conformité avec le Pacte mondial pour l'emploi afin de prévenir et de juguler le chômage à long terme. Enfin, il a souligné la nécessité de trouver des solutions coordonnées au niveau international et l'importance du Fonds mondial pour l'emploi dans le programme d'activités futur de l'OIT, en particulier avant la Conférence internationale du Travail. Il a

par ailleurs affirmé que le travail décent est la meilleure forme de protection sociale et le meilleur moyen de promouvoir la justice sociale.

Contributions des délégués

11. Le Vice-président employeur a souhaité la bienvenue à M. Strauss-Kahn et exprimé le souhait que sa visite renforce encore les liens entre le FMI et l'OIT, un partenariat que les employeurs encouragent depuis longtemps. La crise actuelle frappe les marchés du travail comme jamais auparavant, du moins de mémoire d'homme. L'orateur a réclamé la tenue d'un débat ouvert et honnête entre toutes les parties prenantes afin d'arrêter les mesures à prendre pour surmonter la crise et a résumé les éléments clés d'un large cadre d'action. Il a plaidé en faveur de ce qui suit: i) un appui à la libre entreprise, en l'occurrence surtout aux petites entreprises; ii) un système commercial ouvert, l'histoire ayant démontré le désastre auquel conduit le protectionnisme; iii) le maintien des flux de crédits; iv) la mise en place d'un système plus efficace pour contrôler les marchés financiers; v) des plans de relance budgétaire coordonnés au niveau international afin de stimuler la demande mondiale par la promotion des activités économiques et de l'emploi à court terme et par la mise en œuvre des moyens et des infrastructures nécessaires à la productivité et à la croissance future; vi) des mesures permettant de protéger les plus vulnérables, notamment des initiatives dans les domaines de la formation et de la reconversion professionnelles, des services de placement, des programmes d'urgence pour l'emploi et des systèmes de protection sociale ciblés. Enfin, il est nécessaire de maintenir le progrès social en s'appuyant tout particulièrement sur les valeurs et les principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration de 1998 de l'OIT.
12. Le Vice-président employeur a également souligné qu'il convient dans l'immédiat de rétablir la confiance et de réduire les incertitudes par une action résolue. Le milieu des affaires prône un système multilatéral plus soudé et efficace, au sein duquel les différentes institutions centrent leurs efforts sur leur domaine de spécialisation et de compétence, tout en coordonnant leurs initiatives et en maintenant les normes techniques les plus élevées. La tâche spécifique de l'OIT consiste à redynamiser les marchés du travail et elle devrait, pour ce faire, collaborer avec les autres acteurs compétents, tels que le FMI et la Banque mondiale, pour renforcer les actions techniques et mettre à profit leurs compétences et leurs instruments. L'action de l'OIT en réponse à la crise devrait être axée sur des propositions, des instruments, des analyses et des informations spécifiques et pratiques afin d'assister les acteurs réels du marché du travail.
13. En prenant note des suggestions émises par M. Ryder au cours de son intervention dans le débat, le Vice-président employeur a rappelé que l'Organisation internationale des employeurs (OIE) a avancé une série de mesures pour faire face aux conséquences de la crise sur le marché du travail dans un document préparé à l'occasion de la Réunion régionale européenne de l'OIT de février 2009. Le groupe des employeurs a convenu que, à sa session de 2009, la Conférence internationale du Travail devrait examiner les questions soulevées par la crise mondiale. La Conférence serait l'instance appropriée pour discuter diverses propositions et parvenir à un consensus tripartite sur les prochaines étapes à franchir ensemble. Après avoir remercié M. Shaw d'avoir exposé son point de vue, l'orateur a indiqué qu'il serait important de rendre compte à la Conférence des avis exprimés au Sommet du G20. Il a suggéré que le Premier ministre du Royaume-Uni, Gordon Brown, ou un autre représentant du G20, soit invité à la Conférence afin de partager les résultats du Sommet de Londres prévu au début du mois d'avril.
14. Le Vice-président travailleur a remercié les participants au débat au nom du groupe des travailleurs et a invité le délégué travailleur de l'Allemagne à présenter les points de vue du groupe. Il a rejoint l'avis de M. Ryder de la CSI, qui a non seulement évoqué l'anxiété

mais également la colère suscitée par la crise économique. Cette crise a certes été provoquée par Wall Street, mais les mesures encouragées par les gouvernements et les institutions telles que le FMI ont créé les conditions qui ont permis son déroulement et ses conséquences dévastatrices. Ces conditions sont la déréglementation des marchés financiers, la privatisation de la protection sociale, l'abaissement des conditions de travail et la réduction de la marge de manœuvre des gouvernements nationaux. A l'heure actuelle, le FMI applique toujours ces mesures en Ukraine et au Pakistan, mesures qui ont aggravé la crise asiatique de la fin des années quatre-vingt-dix.

15. L'orateur a affirmé que cette crise est systémique et qu'elle exige par conséquent une réponse systémique. Un nouveau modèle économique doit être conçu qui mette l'accent sur l'égalité, la demande interne et la protection sociale en tant que facteurs de stabilisation économique automatiques. Les pays en développement devraient être libres d'appliquer des mesures économiques anticycliques dans la mesure où l'emploi, la stabilité monétaire et la stabilité budgétaire sont d'égale importance. De plus, les pays en développement ont besoin d'un allègement supplémentaire de la dette ainsi que d'une représentation plus forte, avec les économies émergentes, dans la gouvernance de la mondialisation. La réunion du FMI, de la Banque mondiale, de l'OMC et de l'OIT convoquée par la Chancelière allemande en février a montré une nouvelle direction dans la gouvernance de la mondialisation sous les auspices du système des Nations Unies. Les politiques de toutes les institutions internationales doivent être fondées sur les normes internationales pertinentes, et notamment sur les normes internationales du travail. Le FMI devrait s'associer à l'OIT dans un Pacte mondial pour l'emploi. Enfin, l'orateur a demandé que l'OIT soit invitée au prochain Sommet du G20 et que les partenaires sociaux puissent participer activement à l'élaboration des mesures visant à contrer la crise. Les décisions concernant la crise n'ont de légitimité que si ses victimes y sont associées.
16. Le ministre du Travail de la Jordanie, qui a parlé au nom du Groupe de l'Asie et du Pacifique (GASPAC), a examiné les conséquences négatives de la crise dans cette région et a exposé une stratégie de riposte mondiale et nationale. Il a souligné six recommandations spécifiques émises par le GASPAC, à savoir: i) accélérer les réformes du système financier international pour rétablir la confiance, tout en assurant la participation et la représentation des pays en développement et des pays les moins avancés dans le processus de réforme; ii) reconsidérer l'effet sur l'emploi des plans de relance nationaux; iii) adopter des politiques actives du marché du travail et des mesures de protection sociale afin d'aider les entreprises et les catégories vulnérables; iv) encourager la coopération tripartite et le dialogue social; v) rejeter fermement le protectionnisme dans les mesures de riposte à la crise; et vi) parvenir à un engagement ferme de la communauté internationale afin de maintenir le niveau de l'aide publique au développement. En ce qui concerne le rôle de l'OIT, l'orateur a suggéré que cette dernière soutienne ses Membres à travers la recherche et le suivi des effets de la crise, l'apport d'instruments efficaces et de meilleures pratiques, une assistance technique directe et un appui au tripartisme et au dialogue social. La coopération avec les autres organisations internationales est essentielle pour que l'emploi soit au centre des politiques économiques et sociales internationales.
17. Le Vice-ministre du Travail et des Affaires sociales de la République tchèque a indiqué qu'un environnement plus propice à la création d'emplois exige une amélioration des conditions faites aux entreprises, une réduction du protectionnisme, une baisse des impôts et des coûts de main-d'œuvre non salariaux, un assouplissement des marchés du travail, et des personnes motivées et indépendantes. S'exprimant au nom de l'Union européenne, il a mis en exergue cinq points de la déclaration de l'UE: i) l'Union européenne soutient des marchés ouverts et un lien étroit entre l'emploi et le commerce et a souligné les graves conséquences que le protectionnisme peut avoir sur l'économie européenne et les économies de marché émergentes; ii) l'Union européenne salue le plan d'action prévu dans le cadre du G20; iii) lors de leur réunion en mars, les ministres du Travail de l'Union

européenne ont insisté sur la nécessité de mesures prises à temps, temporaires et bien ciblées pour stimuler la création d'emplois et limiter les pertes d'emplois. Ces mesures consistent à faciliter l'accès à l'emploi, la mobilité et le passage de l'école au travail, la formation et l'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail. Elles consistent également à aider les travailleurs à conserver leur emploi, notamment par le biais du travail à court terme; iv) les réformes structurelles entamées par les Etats de l'Union européenne, conformément à la Stratégie de Lisbonne, pour augmenter la croissance et les possibilités d'emplois constituent également des moyens efficaces pour lutter contre la crise; et v) l'Union européenne devrait continuer à opérer de manière coordonnée et devrait défendre sur la scène internationale sa position concernant la stabilité financière et les marchés ouverts.

18. S'exprimant au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), le représentant du gouvernement de l'Uruguay a analysé les effets négatifs de la crise dans sa région et affirmé qu'elle constitue une menace sérieuse à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a déclaré que le GRULAC soutient le plan d'action urgente recommandé dans la déclaration du bureau du Conseil d'administration pour lutter contre la crise. Il a ajouté que le GRULAC considère les quatre objectifs stratégiques du travail décent assortis de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable comme étant des mesures efficaces pour contrecarrer la crise actuelle. L'orateur a rappelé l'importance du tripartisme et de son fondement, le dialogue social, ainsi que la nécessité d'une collaboration plus large et plus équilibrée entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs dans la recherche de solutions à la crise. Evoquant le rôle du Bureau, il a reconnu l'importance de l'assistance technique et a plaidé en faveur du partage des expériences et des bonnes pratiques pour agir contre la crise. Enfin, il a affirmé le soutien du GRULAC à l'idée d'un débat sur la crise à la prochaine session de la Conférence internationale du Travail et a encouragé le Directeur général à participer à l'Assemblée générale des Nations Unies convoquée au début du mois de juin ainsi qu'au Sommet du G20 prévu en avril.

19. Plusieurs délégués ont posé des questions à M. Strauss-Kahn:

- Le ministre du Travail de la Guinée a demandé à M. Strauss-Kahn de préciser encore son point de vue sur les causes de la crise financière et en particulier sur les deux interprétations qui considèrent la spéculation financière et les déséquilibres préexistants du système financier international comme étant les causes premières de la crise.
- Le représentant du gouvernement de la France a ajouté le problème de la dévalorisation sociale à la liste des risques identifiés par M. Strauss-Kahn comme des conséquences de la crise en concluant que l'OIT aura un rôle substantiel à jouer à cet égard. En écho à la demande formulée par le Directeur général du FMI d'une collaboration accrue avec l'OIT, il a demandé quelles actions concrètes le FMI entend initier. De plus, il a demandé à M. Strauss-Kahn d'indiquer le rapport entre la reprise économique envisagée pour 2010 et l'importance des plans de sauvetage déjà lancés. Enfin, l'orateur a demandé si les pays dotés d'un système de protection sociale plus élaboré sont mieux armés pour absorber les chocs causés par la crise et s'ils ont des chances de la surmonter plus rapidement que les autres.
- La Secrétaire du ministère du Travail de l'Inde a demandé au Directeur général du FMI si l'ordre économique actuel est fondé sur des politiques et des approches inefficaces. Elle a également demandé comment les institutions multilatérales pourront réconcilier leurs vues divergentes concernant les marchés du travail. L'absence de marchés du travail souples peut notamment être perçue comme un obstacle à l'embauche tandis que, selon un autre point de vue, qu'elle partage

également, le nombre considérable de pertes d'emplois est un réel problème dans les pays dépourvus de système de sécurité sociale.

- Le représentant du gouvernement de l'Afrique du Sud a demandé au Directeur général du FMI de préciser comment les économies émergentes qui se trouvaient déjà au bord du gouffre avant la crise peuvent améliorer leur situation avant de s'associer aux initiatives mondiales de lutte contre la crise, quelles sont les politiques définies par le FMI comme étant «calées sur la conjoncture», et si les politiques du Fonds ont contribué à la crise actuelle. Il a en outre demandé au Directeur général du FMI d'exposer son point de vue sur les sujets suivants: l'annulation de la dette en tant qu'élément des programmes de relance; le travail décent comme étant au cœur du modèle de développement; le protectionnisme financier des pays riches; l'établissement d'un socle social; les dangers de la déflation salariale pendant la crise; enfin, la nécessité de renforcer le rôle des négociations collectives.
- La Secrétaire au Travail de l'Argentine a demandé quels changements de fond le FMI apportera à sa position antérieure, notamment en ce qui concerne le recours des économies émergentes aux dépenses publiques et leurs politiques monétaires, particulièrement rigides par le passé. Elle a également demandé quel type de mesures de protection sociale le FMI envisage. Le représentant du gouvernement de la Tunisie a demandé quel rôle le FMI peut jouer pour rétablir la confiance et pour stimuler la demande mondiale. Le représentant du gouvernement du Honduras a observé que l'approche économique et financière néolibérale a handicapé les économies de faible à moyenne envergure ainsi que les économies émergentes. Il a demandé à M. Strauss-Kahn s'il est possible d'en conclure que le néolibéralisme s'est effondré. En mettant l'accent sur l'importance de l'Agenda du travail décent pour sortir de la crise, il a exhorté le FMI à le soutenir dans l'intérêt de tous les pays. Bien qu'approuvant la nécessité d'empêcher que la crise actuelle ne se transforme en une crise sociale et politique, le représentant du gouvernement de l'Italie a fait valoir qu'un important programme de relance budgétaire pourrait entraîner une inflation élevée après la crise, ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur le plan social, notamment pour les personnes touchant de faibles revenus et pour la classe moyenne.

Réponses des orateurs

20. Dans sa réponse aux commentaires émanant des groupes des employeurs, des travailleurs et du groupe gouvernemental, M. Strauss-Kahn a affirmé qu'il parlera avec franchise dans un souci de collaboration. Il a reconnu que les politiques du FMI mises en place en réponse à la crise asiatique n'ont pas été parfaites, qu'elles auraient pu être meilleures, et ce à un moindre coût, mais la crise a néanmoins été contenue et les pays concernés ont retrouvé un rythme de croissance satisfaisant et se sont constitués d'importantes réserves en devises. Dans la crise actuelle, plusieurs pays ont des difficultés à appliquer des mesures anticycliques fortes car ils sont entrés dans la crise avec d'importants problèmes structurels. Le Pakistan et l'Ukraine sont confrontés à des réductions substantielles des entrées de capitaux et sont contraints d'ajuster leurs budgets aux nouvelles circonstances, bien que l'aide du FMI atténue l'impact de ces mesures. Le FMI n'exerce aucune discrimination à l'encontre des pays à faible revenu, dans la mesure où des pays à revenu élevé, tels que l'Islande, sont également contraints à des restrictions budgétaires. Le point essentiel dans tous les cas est que les pays aient leur propre stratégie. Il est remarquable que certains pays à revenu plus faible comme la Chine, l'Inde, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie disposent d'une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour mettre en œuvre des mesures de relance par voie budgétaire et sont à cet égard encouragés par le FMI.

21. M. Strauss-Kahn a réaffirmé que le manque de réglementation financière ou la faiblesse de la réglementation existante est à l'origine de la crise, tout en soulignant que les déséquilibres à l'échelle mondiale ont également accru la fragilité de l'économie mondiale face à un choc important. Les institutions financières ont abusivement exploité le levier financier, ce qu'il est difficile et coûteux de résoudre. La nécessité de faire face aux graves problèmes du secteur financier ne signifie pas pour autant que l'emploi doive être négligé. Il est essentiel de relancer la croissance pour que la création d'emplois reprenne. L'orateur s'est dit favorable à la participation de l'OIT au prochain Sommet du G20 à Londres, mais cette décision revient à ses organisateurs.
22. De l'avis de M. Strauss-Kahn, la flexibilité du marché du travail est utile à une prompt adaptation aux changements qui surviennent sur le marché, mais les travailleurs, en particulier ceux des pays moins développés, doivent avoir un travail et ne peuvent pas se permettre la perte de revenus qu'implique la recherche d'un nouveau travail. Il est nécessaire que l'élaboration des politiques du marché du travail se fasse de manière pragmatique et non pas idéologique. Les filets de la sécurité sociale jouent un grand rôle en tant qu'éléments stabilisateurs de l'économie. Le FMI est également en train de réorienter sa politique. Il a été l'un des premiers à prôner des mesures de relance économique, plaidant en faveur d'une impulsion équivalant à 2 pour cent du PIB au début de l'année 2008. Il a demandé l'assouplissement des politiques monétaires, l'augmentation des aides versées aux pauvres et la réduction des taxes sur les produits alimentaires. Toutefois, le FMI est également conscient que les gouvernements doivent se soucier des problèmes qui pourraient être causés à l'avenir par l'accumulation d'une liquidité excédentaire et d'une dette publique importante. Dans ses remarques finales, M. Strauss-Kahn a renouvelé son vœu d'une coopération plus étroite entre le FMI et l'OIT et de relations de travail renforcées à leur échelon supérieur.
23. Le Directeur général a affirmé se réjouir du rapprochement entre le FMI et l'OIT. Les deux institutions ne s'accorderont peut-être pas sur tous les sujets mais il est important qu'elles œuvrent de concert dans le domaine de l'emploi. Il a proposé que l'OIT travaille aux côtés du FMI dans trois domaines clés: la politique macroéconomique pour l'emploi, la protection sociale et le dialogue social. Les participants au débat ont également donné brièvement leurs réponses aux questions soulevées: M. Ryder a suggéré que la coopération entre l'OIT et le FMI débute lors du prochain Sommet du G20, le 2 avril à Londres. Il s'est montré sceptique quant au fait de lier la flexibilité du marché du travail à la conditionnalité des réformes. La hausse du chômage dans la crise actuelle montre que licencier ne présente aucune difficulté. M. Shokhin et M. Shaw ont tous deux conclu qu'une stratégie de sortie de crise doit aborder des questions telles que la modification du rôle de l'Etat et les importantes incitations budgétaires mises en œuvre.

II. Reprise de la discussion

24. Après la présentation, par un représentant du Directeur général, du document de travail du Bureau intitulé *Lutter contre la crise financière et économique par le travail décent*³, M. Vieira da Silva (ministre du Travail et de la Solidarité sociale, Portugal) a présenté les conclusions de la huitième Réunion régionale européenne, tenue à Lisbonne du 9 au 13 février 2009⁴. La réunion a montré que l'OIT est particulièrement bien placée pour faire des propositions équilibrées concernant des problèmes économiques, financiers et relatifs au travail, lesquelles peuvent être décisives pour surmonter la crise actuelle. Un

³ Document HTM/1.

⁴ Voir aussi le document GB.304/14/4(Rev.).

Pacte mondial pour l'emploi et des initiatives tripartites nationales comportant une dimension sociale sont plus importants que jamais et leur potentiel est tout aussi intéressant. A cet égard, la réunion est parvenue à d'importantes conclusions. Les participants sont tombés d'accord sur la nécessité d'une approche intégrée, axée non pas seulement sur les aspects financiers mais également sur l'économie et le travail. Ils ont demandé que les mesures protectionnistes soient rejetées et que la demande globale soit stimulée au moyen de programmes de relance coordonnés et d'un renforcement de la formation et des compétences. Le ministre a conclu par une pensée personnelle en faisant valoir que la crise est véritablement une crise mondiale qui, à partir du secteur financier, a gagné le marché du travail en n'épargnant aucune région du monde et en affectant différentes formes d'organisation.

Débat ministériel

25. Le Président a remercié M. Vieira da Silva pour son exposé et a ouvert le débat. La première oratrice, M^{me} Abdel Hadi (ministre de la Main-d'œuvre et des Migrations, Egypte) a décrit la crise comme un symptôme du déséquilibre de la mondialisation et comme un problème originaire des Etats-Unis d'où il s'est rapidement étendu aux autres régions du monde. Le monde ne peut pas se permettre de conserver le système économique et financier actuel et doit faire face aux répercussions sociales de la crise. Dans les pays en développement, l'impact de la crise pourrait se faire sentir par le déclin des cinq sources principales de revenu, à savoir l'investissement direct étranger (IDE), l'aide au développement, les recettes d'exportation, les recettes du tourisme et le rapatriement de salaires des travailleurs migrants. Evoquant le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, la ministre a fait valoir que les pays en développement ont besoin d'une marge de manœuvre budgétaire et sociale pour adopter des mesures de lutte contre le chômage et pour étendre la protection sociale. Le gouvernement égyptien a déjà adopté, en concertation avec les partenaires sociaux, des politiques visant à contrer la baisse de la croissance, notamment des mesures d'incitation dans le domaine des investissements et des exportations et une réduction des taux d'intérêt. Cependant, les instruments disponibles sont limités. L'OIT a un rôle crucial à jouer dans la construction d'un nouveau système financier et économique mondial qui puisse protéger l'emploi dans les pays en développement en période de crise et atténuer les déséquilibres mondiaux en axant l'aide publique au développement (APD) sur le soutien de la création d'emplois.
26. La seconde oratrice, M^{me} Taipo (ministre du Travail, Mozambique) a souligné que la crise menace les progrès économiques et sociaux récemment accomplis au Mozambique et dans d'autres pays d'Afrique, ce qui risque d'entraver la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Malgré le manque aigu de données fiables concernant les effets de la crise sur le marché du travail, il est évident que les pays en développement sont touchés par une réduction de la demande mondiale de matières premières, par une baisse des rapatriements de salaires des travailleurs migrants, par le déclin des recettes provenant du tourisme et par une diminution de l'IDE. De nombreux pays en développement cherchent des mesures susceptibles d'atténuer l'impact de la crise par la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent. Le gouvernement du Mozambique a établi un groupe de suivi interministériel de surveillance macroéconomique chargé d'identifier les secteurs les plus vulnérables, les domaines d'intervention possibles et les secteurs qui dispensent d'un avantage concurrentiel. Etant donné la vulnérabilité du Mozambique et des pays voisins aux chocs extérieurs, l'aide internationale demeure cruciale pour maintenir les progrès dans cette région. L'intervenante attend du prochain Sommet du G20 qu'il prenne des mesures concrètes pour, entre autres, réaffirmer le Consensus de Monterrey sur l'augmentation de l'APD et renforcer la réglementation du système monétaire et financier international. La ministre a également engagé le Directeur général à poursuivre ses efforts

dans la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent, notamment en soutenant les programmes pour l'emploi destinés aux jeunes, aux femmes et aux personnes handicapées, en améliorant la protection sociale et en promouvant le dialogue social.

27. M. Kubis (Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies) a mis en exergue la grande diversité existant parmi ses 56 Etats membres. Ces derniers comprennent les Etats-Unis, le Canada et les Etats de l'Union européenne, mais également des pays de l'Europe du Sud-Est et de l'Asie centrale. Certains de ces pays ont connu des bulles immobilières, d'autres ont été lourdement endettés et ont nécessité des plans de sauvetage mis en œuvre par le FMI, d'autres encore sont relativement stables. Toutefois, en dépit de cette diversité, tous sont touchés par la récession de l'économie réelle. L'orateur a prévenu que la crise pourrait se transformer en une profonde récession sociale. Pour éviter cela, une partie de l'aide fournie aux pays doit être orientée vers l'emploi et le renforcement de la sécurité sociale. La réponse à la crise doit être véritablement mondiale et coordonnée, et le système des Nations Unies ainsi que les institutions spécialisées doivent s'impliquer largement. Si les gouvernements jouent un rôle clé dans la relance de l'activité économique en période de crise, le rôle du marché ne doit pas être oublié et un rééquilibrage est nécessaire à long terme. Au-delà d'une réponse immédiate, des changements systémiques sont nécessaires, en particulier dans le système financier, en créant un régime nouveau et global de commerce international.
28. D'après M. Hossain (ministre du Travail et de l'Emploi, Bangladesh), quatrième intervenant à prendre la parole, les effets de la crise sont encore à un stade précoce au Bangladesh. Il est toujours prévu une croissance d'environ 6,5 pour cent pour l'exercice budgétaire 2008-09, mais le Bangladesh pourrait être confronté à des difficultés liées à la diminution des recettes d'exportation de vêtements. De plus, il est probable que les transferts de fonds déclineront dans la mesure où des travailleurs migrants rentrent des pays du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Est. Le gouvernement a formé un comité de haut niveau et a déjà adopté des mesures pour étendre la protection sociale. Ces mesures comprennent un service public de distribution de denrées alimentaires (le PFDS), un programme pour l'emploi rural et l'entretien des routes rurales, un programme pour l'emploi, récemment lancé et prévu sur cent jours, et la récente décision de distribuer des rations alimentaires à 3 millions de travailleurs de l'industrie de l'habillement, dont 90 pour cent sont des femmes. Le ministre a également souligné la possibilité d'une coopération internationale parallèlement à ces efforts, notamment pour soutenir les programmes destinés aux catégories vulnérables et l'adoption de politiques macroéconomiques adéquates en vue de stimuler l'économie. Grâce à ces mesures, l'impact négatif de la crise pourra être atténué et l'objectif du travail décent sera toujours en point de mire.
29. M^{me} Rial (Secrétaire au Travail, Argentine) qui représentait M. Tomada (ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Argentine) a rappelé que les premières victimes de la crise sont les travailleurs les moins qualifiés. Etant donné que la relance de l'emploi sera bien plus lente que celle des marchés financiers, il est crucial de se concentrer sur la protection des emplois. L'oratrice a affirmé que l'Argentine a souscrit au Pacte mondial pour l'emploi et qu'elle adhère à l'idée selon laquelle l'organisation du système financier mondial, et notamment celle des institutions de crédit multilatérales, doit être reconsidérée. Tout en admettant que le protectionnisme n'est pas souhaitable, elle a déclaré qu'il est nécessaire d'accorder la priorité aux marchés intérieurs afin de dynamiser les économies nationales dans l'intérêt de la création d'emplois. Evoquant la crise de 2002 en Argentine et ses effets dévastateurs sur l'économie réelle du pays, elle a souligné les principales politiques et stratégies prévues dans le cadre du plan de lutte contre la crise adopté. Grâce à celles-ci, le taux de chômage est passé de 20 pour cent en 2002 à 7 pour cent en 2003, puis à 3 pour cent à l'heure actuelle. Les politiques menées par le gouvernement argentin pour faire face à la crise actuelle s'inspirent de ce succès et ont déjà

protégé efficacement l'économie du pays. L'oratrice est ensuite revenue sur la situation mondiale et a plaidé en faveur du renouvellement de la coopération internationale et d'une solidarité accrue entre les pays. Tout en reconnaissant le rôle des Nations Unies, elle a considéré que, du point de vue du monde du travail, l'OIT est l'organisation la mieux placée pour affronter la crise, du fait de sa composition et de son mandat tripartites. Elle a conclu en réaffirmant que les changements souhaités ne pourront être effectués que s'ils sont assortis de solides mesures de soutien à l'économie et à la cohésion sociale et d'une répartition équitable des richesses.

Contributions des délégués [résumées par groupe]

30. S'exprimant au nom du groupe des employeurs, une porte-parole des Etats-Unis a indiqué que les discussions du jour portent sur deux thèmes principaux: premièrement, l'impact de la crise, non seulement sur les pays développés, mais plus particulièrement sur le monde en développement et, deuxièmement, le danger que représente le protectionnisme. Elle a poursuivi en attirant l'attention sur la publication, aux Etats-Unis, d'une «lettre insolite», émanant des organisations d'employeurs et d'un certain nombre d'ONG et de groupes confessionnels. Adressée au Président et au Congrès, elle presse les Etats-Unis de rejeter toute politique susceptible de porter préjudice aux pays à faible revenu, et notamment toutes les politiques protectionnistes qui peuvent, à leur tour, entraîner des mesures de rétorsion et un nivellement par le bas. L'intervenante a expliqué que l'idée qui sous-tend cette lettre est la prise de conscience du fait que le bien-être économique des Américains est indissociablement lié au bien-être du monde entier. Les auteurs cherchent donc en définitive à garantir leur propre avenir économique.
31. Faisant observer que l'on peut tirer des leçons importantes de l'histoire, l'intervenante s'est référée à des mesures malheureuses adoptées lors de précédentes crises économiques et a recommandé quatre politiques qui permettent d'éviter un nouveau cercle vicieux entraînant l'incertitude et l'instabilité. Premièrement, appuyer le cycle de négociations commerciales de Doha et parvenir à le conclure en y intégrant d'importants objectifs de développement. Deuxièmement, le Sommet du G20 à Londres, le 2 avril, devrait reprendre l'appel lancé lors de la dernière réunion de Washington à l'automne 2008, qui condamnait fermement toute politique protectionniste. Troisièmement, le programme de réforme commerciale demande à être réexaminé, notamment en ce qui concerne les pays en développement. Enfin, il est urgent de revoir les politiques d'aide au développement afin d'améliorer la cohérence et la coordination de leur financement. En conclusion, l'intervenante a formé l'espoir que ces idées trouveront un écho et que la réunion sera disposée à les approfondir.
32. Des délégués employeurs de différentes régions ont pris la parole pour fournir des informations spécifiques au sujet des conséquences de la crise et des réponses proposées pour y faire face. Ils ont également fait part de leurs idées en ce qui concerne les mesures à prendre:
 - Le délégué employeur du Japon, s'exprimant au nom de l'Asie et du Pacifique, a exprimé sa profonde préoccupation face au ralentissement de la demande, qui a engendré trois problèmes spécifiques pour les entreprises. Premièrement, il entraîne une capacité excédentaire des actifs immobilisés et, deuxièmement, il conduit à une capacité excédentaire du capital, qui provient d'emprunts. Enfin, il entraîne aussi, malheureusement, une capacité excédentaire en termes de ressources humaines. La solution de ce dilemme réside pour une large part dans une augmentation de la productivité. En outre, l'OIT doit être très prudente dans l'élaboration de politiques qui préserveront la stabilité monétaire. De par ses ressources limitées, tant humaines que budgétaires, elle devra aussi collaborer avec d'autres institutions multilatérales.

- Le délégué employeur du Nigéria a insisté sur le fait que l'Afrique a connu une crise avant la crise actuelle et que cette dernière n'a fait qu'ajouter aux problèmes anciens du continent. Il a recommandé que l'OIT se concentre sur plusieurs domaines dans lesquels elle peut apporter son appui aux mandants en Afrique, en suggérant notamment des politiques monétaires et budgétaires de nature à augmenter la demande intérieure, à créer des emplois, à étendre la protection sociale, en particulier pour les personnes vulnérables, et à réduire la pauvreté. De plus, l'OIT devrait renforcer la capacité des mandants de promouvoir les entreprises et d'encourager le dialogue social. La solution à la crise n'est pas de contraindre les entreprises mais d'établir une réglementation efficace et intelligente.
 - Le délégué employeur du Brésil, s'exprimant au nom de l'Amérique latine, a souligné l'inquiétude croissante des employeurs de la région devant le manque de respect des gouvernements envers les principes fondamentaux de l'OIT, tels que la liberté d'association, principe qui s'applique aussi aux employeurs et qui revêt une importance cruciale pour surmonter la crise. L'intervenant a engagé l'OIT à aider la région à promouvoir ces principes. Il a déconseillé les mesures destinées à limiter la liberté d'initiative qui sont contre-productives et constituent une entrave au développement de l'économie de marché. En outre, les mesures protectionnistes prises par certains pays de la région constituent une menace majeure pour l'intégration régionale. L'orateur a conclu qu'il est nécessaire de revoir les politiques gouvernementales, tout en mentionnant les bonnes pratiques du Programme *Bolsa Família* qui a permis d'atténuer les effets néfastes de la crise au Brésil.
33. Le délégué travailleur de l'Afrique du Sud, s'exprimant au nom de son groupe, a estimé que les discussions ont abouti à des conclusions claires et à un consensus, sinon général, du moins appréciable.
- Ces conclusions répondent globalement à celles auxquelles est parvenue la Commission de l'emploi et de la politique sociale du Conseil d'administration. Ainsi, il semble que l'idée exprimée par la ministre de la Main-d'œuvre et des Migrations de l'Egypte, selon laquelle un nouvel ordre économique et financier mondial comportant une forte dimension sociale est nécessaire, a été fermement appuyée. La dimension sociale doit avoir comme points d'ancrage la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et l'Agenda du travail décent, comme l'a suggéré le gouvernement du Mozambique. De nombreux gouvernements, et notamment celui du Portugal, ont fermement soutenu les concepts du Pacte mondial pour l'emploi et du Fonds mondial pour l'emploi, tels que proposés dans le document de travail du Bureau.
 - Le Pacte mondial pour l'emploi devrait s'appuyer sur un certain nombre de propositions émises dans ce document en matière de politiques, telles que l'augmentation des investissements publics dans les domaines à forte intensité de main-d'œuvre; l'élargissement de la sécurité sociale et des filets de sécurité sociale à tous ceux qui en ont besoin; l'application des normes internationales du travail énumérées dans l'encadré 9 du document, et qui sont particulièrement pertinentes dans le contexte de la crise, et la prévention de la déflation salariale qui risquerait d'exacerber le déclin de la demande globale qui touche tous les pays. Le Fonds mondial pour l'emploi doit être un dispositif anticyclique visant à préserver le niveau de l'emploi et doit placer la quantité et la qualité des emplois au centre des objectifs économiques. Chacun reconnaît qu'il s'agit d'une crise mondiale et que celle-ci exige des solutions à l'échelon international. Il convient également d'admettre que des solutions à l'échelon mondial nécessitent l'accès à un mécanisme de financement mondial, préférable à des solutions nationales non coordonnées.

- Il y a eu également un consensus sur un certain nombre de questions liées aux procédures et aux institutions. Premièrement, l'éventuelle participation de l'OIT au prochain Sommet du G20, prévu en avril à Londres, a reçu un très large soutien. Le Conseil d'administration devrait exprimer cette idée de manière officielle et soumettre, au Sommet du G20, un rapport qui comporterait des propositions concernant la formulation des conclusions de la réunion. Deuxièmement, il y a également eu un consensus sur le fait que la session de 2009 de la Conférence internationale du Travail devrait être centrée sur la crise mondiale de l'emploi et la récession sociale mondiale. La réunion de la Conférence internationale du Travail sur la crise ne doit pas simplement permettre de faire davantage de discours sur le sujet, elle doit donner des résultats tangibles permettant d'orienter les politiques et les programmes relatifs à la crise. Troisièmement, il y a eu un consensus sur la nécessité d'une coordination et d'une cohérence accrues entre l'OIT et les autres institutions du système multilatéral dans leurs réponses à la crise. Cette coopération doit être fondée sur la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et sur l'Agenda du travail décent.
 - Passant à d'autres questions soulevées lors de la discussion, le représentant du groupe des travailleurs a tout d'abord noté que tous ont convenu que la mise en œuvre de mesures de relance budgétaire est hautement souhaitable. Dans le même temps, il a néanmoins constaté que le FMI a usé de son influence dans certains pays en développement et en transition pour assurer la contraction des budgets. Cela est à la fois inutile et injuste, étant donné le déficit budgétaire actuellement envisagé aux Etats-Unis, largement supérieur à ceux des pays qui ont besoin d'une aide financière du FMI. Il faut admettre que les mesures de relance budgétaire sont maintenant également nécessaires dans les pays en développement et en transition. La deuxième question soulevée lors de la discussion concerne la nécessité d'une compréhension plus nuancée du lien entre la croissance économique et l'emploi. Le fait de retrouver des niveaux de croissance normaux ne suffira pas à parvenir au travail décent pour tous. Les modèles économiques et les mesures qui ont prédominé au cours des dernières décennies étaient déséquilibrés, exagérément axés sur une croissance tirée par les exportations. A l'avenir, le monde a besoin d'être davantage axé sur les dépenses de consommation qui requièrent une répartition plus équilibrée des revenus, de revenir à l'industrialisation et de se consacrer aux besoins fondamentaux. Il convient en outre de moins se concentrer sur les marchés du travail flexibles et d'accorder une plus grande attention aux normes internationales du travail et aux systèmes de négociation salariale centralisés. L'orateur a conclu en abordant la troisième question, sur le fait que les discussions concernant le protectionnisme doivent être plus précises et plus détaillées. L'OMC a reconnu à juste titre l'importance du traitement spécial et différencié pour les pays à différents niveaux de développement et a fourni une marge de manœuvre politique qui devrait être utilisée. Pendant le Cycle de Doha, de nombreux pays en développement ont affirmé à juste titre qu'une pression asymétrique est exercée sur eux par les pays industrialisés alors que, en réalité, les rôles auraient dû être inversés. La reconnaissance des trois points susmentionnés implique qu'il ne saurait être question de renouer avec les anciennes pratiques après la crise actuelle.
34. Les représentants des travailleurs de plusieurs régions ont par la suite pris la parole pour donner des précisions supplémentaires et des exemples concrets sur les points évoqués par leur porte-parole.
- La déléguée travailleuse de la Guinée a elle aussi rappelé qu'une crise a déjà frappé l'Afrique précédemment et que les conséquences de la crise actuelle risquent d'accroître la pauvreté. Elle a cité des chiffres alarmants sur l'emploi et le sous-emploi dans sa région et a évoqué les conséquences désastreuses pour les économies

africaines des politiques promues par la Banque mondiale et le FMI. Elle a prôné des politiques centrées sur l'être humain avant de conclure en proposant des solutions soutenues par le porte-parole du groupe des travailleurs dans son discours.

- Le délégué travailleur de l'Argentine a constaté que la situation s'est dégradée, notamment pour les travailleurs, depuis le Sommet du G20 à Washington. Il a affirmé que les travailleurs de sa région considèrent que le travail décent doit être au cœur de la nouvelle architecture financière et économique préconisée et a plaidé en faveur de la participation de l'OIT au prochain Sommet du G20. Enfin, les prochains débats sur la crise devraient tenir compte des dimensions sous-régionale et interrégionale du ralentissement économique et considérer le rôle de l'intégration régionale comme une réponse à la crise.
- Le délégué travailleur du Pakistan a fait remarquer qu'il n'y a pas si longtemps, sa région a été touchée par une autre crise dévastatrice. Il a considéré que les leçons tirées de la crise précédente n'ont pas été prises en considération et a évoqué l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres et de chômeurs. Cette situation, combinée avec l'érosion des droits sociaux durement acquis dans cette région, est inquiétante et nécessite une action immédiate et résolue de la part des gouvernements, en étroite concertation avec les partenaires sociaux, mais également de la part du système multilatéral au sein duquel l'OIT a un rôle crucial à jouer.
- La déléguée travailleuse de la Norvège a souligné la gravité du chômage croissant en Europe. Evoquant les conclusions de la huitième Réunion régionale européenne de l'OIT, elle a déclaré qu'il faudrait se recentrer sur des politiques macroéconomiques à forte intensité d'emploi afin d'optimiser les résultats en matière de travail décent des mesures de relance économique. Elle a également précisé que les politiques salariales doivent être au centre des mesures destinées à favoriser la reprise et a exprimé son inquiétude quant à la menace d'un glissement vers la déflation. Elle a par ailleurs prôné le principe du respect total des droits au travail par les gouvernements et a demandé que ces derniers soient ouverts au dialogue social afin que les partenaires sociaux soient impliqués dans la recherche de solutions. Elle a également exposé en détail les dangers liés à la flexisécurité et a soutenu que les solutions proposées par les tenants du néolibéralisme pour les systèmes de retraite sont un échec. Elle a conclu en rappelant le large consensus atteint à Lisbonne sur la nécessité d'une plus grande cohérence des politiques aux niveaux national, régional et mondial et a demandé que l'OIT délivre des conseils supplémentaires à la région en ce qui concerne les objectifs du travail décent, tout en se félicitant des instruments et des institutions disponibles en Europe pour affronter la crise.
- Le délégué travailleur de Bahreïn a indiqué que le problème majeur de la région arabe est l'absence d'information et de données sur la situation des travailleurs locaux et migrants, ainsi que le manque de transparence quant à l'impact réel de la crise économique. Les données empiriques indiquent cependant que les marchés financiers et l'économie réelle sont durement frappés, bien que certains pays soient relativement isolés et que d'autres aient un excédent de liquidités. Il a expliqué que le mouvement syndical a perçu la crise comme l'occasion de lancer des réformes dans le domaine financier et dans celui du travail, envisageant, entre autres, un rôle accru pour les travailleurs. Il a demandé aux employeurs d'engager un dialogue avec les travailleurs pour chercher des solutions à la crise et s'est adressé aux gouvernements en déclarant que le refus de reconnaître les principes et droits fondamentaux au travail et leur violation peuvent entraîner des troubles sociaux. Il a demandé l'aide et le soutien de l'OIT concernant l'application des conventions pertinentes et pour faciliter une pratique efficace du dialogue social.

35. Dix-neuf représentants gouvernementaux se sont exprimés, dont trois porte-parole de groupements régionaux. Tous ont débattu des origines, de la dynamique et de la gravité de la crise, en insistant sur ses effets de plus en plus négatifs sur l'économie réelle et susceptibles d'entraîner une instabilité politique.

- De nombreux orateurs partagent l'analyse de la crise proposée par le Bureau et dont les principaux points ont été mis en exergue dans la présentation de son document de travail. S'il a été reconnu que l'impact de la crise varie d'un pays à l'autre et que des solutions politiques spécifiques aux priorités nationales sont essentielles, des points de convergences importants sont apparus concernant les éléments clés des réponses mondiales à la crise, qui devraient reposer sur un Agenda du travail décent intégré, comme énoncé dans la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.
- L'Agenda du travail décent est donc une composante essentielle d'un plus vaste programme de mesures immédiates et à long terme de portée mondiale comportant: i) des mesures de sauvetage et de réforme du secteur financier; ii) des plans de relance budgétaire; et iii) une réforme solide des institutions au service de la gouvernance de la mondialisation. Une réponse mondiale durable doit accorder une importance particulière aux pays en développement et aux pays émergents et doit éviter les mesures autocentrées et protectionnistes. La mise en œuvre de telles politiques doit aboutir à une nouvelle conception des économies de marché libre, où la dimension sociale serait forte et dans lesquelles un secteur privé concurrentiel, efficace et socialement responsable et un secteur public actif et responsable permettraient d'assurer l'accès de tous à un travail décent et une mondialisation plus soucieuse de l'environnement, plus équitable et plus stable. A cet égard, la plupart des délégués ont soutenu l'initiative du Pacte mondial pour l'emploi qui devrait apporter des programmes ciblés visant à promouvoir le travail décent, des entreprises durables, la protection sociale, le dialogue social et la création d'un fonds pour l'emploi.
- De nombreux délégués ont appelé l'OIT à jouer un rôle important dans les prochains forums organisés pour débattre de la crise, notamment au Sommet du G20 de Londres, au Sommet du G8, à l'Assemblée générale extraordinaire sur la crise et à d'autres réunions similaires. Enfin, tous les orateurs ont proposé que la crise fasse l'objet d'une question de fond inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session de la Conférence internationale du Travail.

36. Outre les points susmentionnés favorablement accueillis dans l'ensemble, les représentants gouvernementaux ont exposé dans le détail des exemples concrets d'instruments de politique que leurs pays ont mis en œuvre pour atténuer les effets de la crise.

- Le représentant du gouvernement de la Tunisie, porte-parole du groupe gouvernemental africain du Conseil d'administration, a donné lecture d'une déclaration entérinant l'«Ensemble de mesures contre la crise en Afrique: l'apport du travail décent»⁵, qui constitue la position commune des pays africains à la réunion de haut niveau. La déclaration préconise la mobilisation de ressources accrues pour renforcer la capacité des partenaires sociaux de faire face à la crise ainsi qu'une coopération technique élargie. Elle souligne l'importance que revêt l'intégration régionale comme moyen de rendre l'Afrique moins vulnérable aux chocs exogènes. Selon les arguments exposés dans le document, la crise est une occasion pour l'Afrique de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger et de s'axer sur la recherche de solutions internes pour résoudre les problèmes qu'elle rencontre.

⁵ Document HTM/2.

- Le vice-ministre du Travail du Brésil s'est félicité de l'initiative prise par le Bureau en vue d'encourager le débat sur les réponses à la crise et la recherche de solutions pour y faire face. Il a exposé les mesures de politique prises par son pays et d'autres pays d'Amérique latine, ainsi que la façon dont celles-ci se sont traduites par des avancées dans le domaine social. Au nombre des suggestions qu'il a faites au sujet des ripostes à la crise, l'intervenant a mentionné les conclusions de la réunion des ministres du Travail du Chili, de l'Argentine, du Mexique et du Brésil, tenue à Santiago, qui vont dans le sens de la déclaration des membres du bureau du Conseil d'administration du BIT. A cette occasion, les ministres ont également réaffirmé leur volonté d'atténuer les effets néfastes de la crise sur l'emploi et le revenu au moyen de politiques anticycliques visant à sauvegarder l'emploi et à favoriser le travail décent.
- Le secrétaire parlementaire auprès du ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales de l'Allemagne a mis en garde contre le danger qu'il y a à promouvoir la réduction des coûts salariaux et a insisté de nouveau sur la nécessité de conserver des travailleurs qualifiés en temps de crise, de façon à pouvoir se préparer à la future reprise de la croissance économique en perfectionnant leurs compétences. L'intervenant a souligné l'importance que revêt l'OIT pour son pays, compte tenu du rôle qu'elle peut jouer dans le débat consacré à la crise et a expressément félicité le Bureau pour la précieuse analyse qu'il a faite de la crise. Par ailleurs, il a plaidé en faveur d'un ensemble de mesures à court terme et de mesures à long terme devant être prises successivement, notamment en ce qui concerne la préservation de l'environnement. En ces temps si difficiles, les droits des travailleurs doivent être protégés et les normes sociales respectées. L'intervenant a conclu en rappelant que l'Agenda du travail décent s'applique aussi bien lorsque les temps sont durs que dans les périodes fastes.
- Le ministre du Travail de l'Espagne a souligné l'importance d'une action concertée entre les mandants tripartites de l'OIT ainsi que de l'action coordonnée entre les pays et les organisations internationales. C'est dans le cadre d'une stratégie multilatérale qu'il faut œuvrer en faveur d'un Pacte mondial pour l'emploi. En sa qualité de représentant d'un Etat membre du G20, le ministre du Travail a réaffirmé la résolution de son pays à plaider en faveur d'une action urgente lors du Sommet de Londres. Après avoir souligné l'importance du rôle que joue l'OIT dans la riposte mondiale à la crise, le ministre s'est attardé sur la nature complexe de cette crise qui ne touche pas tous les secteurs de la même façon. Il a indiqué combien la migration de main-d'œuvre est importante pour l'Espagne et a expliqué que renvoyer les travailleurs migrants dans leur pays n'est pas la solution. L'intervenant a conclu en mentionnant la récente réunion régionale européenne, qui a permis dans une certaine mesure de rapprocher les positions sur des questions litigieuses et il a estimé que de tels efforts constructifs devraient être déployés par tous les pays dans le cadre du débat sur la crise.
- La Secrétaire d'Etat au Travail et à l'Emploi de l'Inde a exprimé l'espoir d'obtenir de l'OIT des éléments d'orientation sur l'élaboration de mesures tant nationales qu'internationales pour faire face à la crise. Elle a également appelé de ses vœux une plus grande clarté quant au rôle de l'OIT, ce qui permettrait à celle-ci d'avoir davantage d'influence sur d'autres organisations internationales. De cette façon, l'OIT pourrait contribuer à l'élaboration de ripostes systématiques et complètes par la communauté internationale dans l'avenir.
- Le représentant du gouvernement de la France a donné un aperçu du plan de relance adopté par son pays et a souligné que les dimensions de la crise sur les plans social, économique et de l'emploi sont interdépendantes. Il a également fait observer que ce plan de relance est conforme aux recommandations de l'OIT. Il a en outre félicité le Bureau pour son analyse de la crise et a fait quatre observations spécifiques: 1) la

préservation de l'emploi, l'aide à ceux qui ont perdu leur travail et la stimulation de la demande doivent rester des priorités; 2) un mécanisme de coordination des politiques au niveau international est nécessaire; 3) les plans de relance doivent aller de pair avec le maintien des droits sociaux; et 4) la riposte de l'OIT à la crise devrait être portée à la connaissance de toutes les instances internationales concernées.

- Le ministre du Travail du Soudan a mis en exergue l'origine de la crise et la gravité avec laquelle elle sévit dans son pays. La crise fait durement ressentir ses effets sur les marchés du travail, en augmentant le chômage et en entravant la lutte contre la pauvreté. Enfin, le ministre a donné des précisions sur les mesures prises dans son pays pour atténuer les incidences de la crise, en particulier dans les principaux secteurs de l'économie.
- Le vice- ministre de la Santé et du Développement social de la Fédération de Russie a déclaré que la crise soulève la question de la responsabilité des gouvernements dans l'application des politiques économiques et dans la manière dont ils réalisent des objectifs sociaux. Il a donné un aperçu des mesures adoptées par son gouvernement pour faire face à la crise, en indiquant que la notion de travail décent, telle qu'elle est définie par l'OIT, est prise en compte dans les différents volets de la politique anticrise suivie par Moscou. Le vice-ministre a souligné qu'il est nécessaire d'assurer le respect des garanties sociales, même en temps de crise. Le gouvernement de l'intervenant continue par exemple de veiller à ce que les droits des travailleurs soient garantis, malgré les problèmes posés par la crise.
- La représentante du gouvernement de la Chine a décrit les effets de la crise sur l'économie réelle de son pays et a fourni des informations sur les plans de relance et les politiques d'aide à l'emploi adoptés pour promouvoir le développement économique et préserver les emplois. Le gouvernement de la Chine est convaincu que l'OIT devrait jouer un rôle important en aidant les mandants à surmonter la crise financière. Par conséquent, le gouvernement de l'intervenante apporte son appui à l'Organisation dans les efforts que celle-ci déploie pour accroître la coopération avec d'autres organisations internationales, comme la Banque mondiale et le FMI, conformément à son mandat. En outre, l'OIT devrait tirer pleinement parti de son expertise afin d'élaborer un ensemble de politiques efficaces visant à combattre les incidences de la crise financière sur l'emploi. L'intervenante a formulé trois recommandations spécifiques: i) faire en sorte que la promotion de l'emploi soit au cœur de l'action de l'OIT dans les deux prochaines années; ii) créer un moyen de communication spécialement consacré à la crise financière afin de mettre en commun les données d'expérience de différents pays; et iii) fournir un appui technique aux pays en période de crise.
- Le représentant du gouvernement du Pakistan a mis en évidence les initiatives prises par son pays pour atténuer les effets immédiats de la crise, mais a souligné qu'une amélioration à long terme dépendra de la cohérence des politiques à l'échelle mondiale et de la réduction des déséquilibres qui sous-tendent les systèmes financiers, commerciaux et monétaires au niveau international. Il faudrait renforcer le huitième objectif du Millénaire pour le développement, à savoir la mise en place d'un partenariat mondial, et ce afin de promouvoir le développement socio-économique. Une stratégie durable à long terme en faveur de la reprise et de la croissance de l'économie mondiale devra nécessairement tenir compte des intérêts de tous les pays. S'il incombe aux pays, tant développés qu'en développement, de jouer un rôle dans la résolution des problèmes qui se posent, les pays en développement ont toutefois besoin de certaines conditions pour pouvoir pleinement contribuer à la relance, et notamment des suivantes: environnement propice au développement; participation effective à la prise de décisions d'ordre économique au niveau mondial; règles du jeu équitables en matière de commerce ; et appui des pays développés et des institutions

internationales afin de pouvoir réaliser leurs objectifs de croissance et de développement.

- Le vice-ministre du Travail de la République-Unie de Tanzanie expliqué que les recettes dégagées par les exportations, l'investissement étranger et l'aide destinée à l'Afrique fléchissent, alors même que les pays font face à des pressions croissantes en ce qui concerne le remboursement de la dette. En outre, l'incidence de la crise sur l'économie varie d'un secteur à l'autre, les branches d'activité tournées vers l'exportation comme le tourisme et l'industrie minière étant particulièrement touchées dans le pays de l'intervenant. Par ailleurs, les pays africains ne subiront pas tous les mêmes conséquences en termes de travail et d'emploi, car ils ne sont pas entrés dans la crise à armes égales. L'intervenant s'est prononcé en faveur du fonds pour l'emploi et de solutions exhaustives et bien coordonnées, ce qui inclut le dialogue social. Les décideurs africains devraient soutenir de façon équilibrée l'activité intérieure tout en maintenant la stabilité macroéconomique.
- Le représentant du gouvernement du Japon a fait référence à la réunion régionale de haut niveau tenue à Manille en février à l'occasion de laquelle les mandants ont examiné la gravité de la crise dans la région. Prenant l'exemple de son pays, l'intervenant a formulé six arguments concernant la riposte mondiale à la crise: premièrement, il est nécessaire d'avoir une perspective à moyen terme, avec des mesures d'urgence privilégiant la création d'emplois susceptibles d'offrir des conditions de travail stables et décentes; deuxièmement, il convient d'équilibrer les politiques nationales et les politiques internationales, notamment en évitant le protectionnisme et en assurant la fourniture appropriée de l'APD; troisièmement, il y a lieu de trouver un arbitrage entre la relance par la demande intérieure et la relance par les exportations; quatrièmement, l'affectation des ressources aux politiques économiques et aux politiques sociales doit être équilibrée; cinquièmement, il convient de veiller à l'aspect non seulement quantitatif mais aussi qualitatif de l'emploi; et enfin, le dialogue entre les partenaires sociaux ainsi que la collaboration et la coopération internationales sont des éléments importants.
- Le représentant gouvernemental de l'Italie a estimé que le fait de se doter de la capacité de gérer les effets de la crise économique actuelle sur les marchés du travail est un défi majeur. Le lien entre politiques macroéconomiques et politiques microéconomiques devrait être analysé avec soin, l'accent devant être mis en particulier sur les systèmes de protection sociale et les politiques de l'emploi. Des mesures spécifiques devraient viser à éviter une éventuelle dépréciation des compétences et du capital humain en cas de chômage prolongé, en particulier pour les jeunes qualifiés ayant suivi des études supérieures. Il faudrait également prévoir la possibilité de mettre en œuvre des stratégies innovantes dans la période d'après-crise. La crise se traduira par des changements au niveau de la composition de la demande de main-d'œuvre et par d'importants transferts d'emplois entre les secteurs, les professions et les pays. Il sera essentiel d'équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre, tout en améliorant les systèmes de protection sociale afin de remédier à l'incidence à court terme de ces évolutions et de garantir l'application de politiques d'aide à l'emploi plus solides. L'intervenant a appelé les gouvernements et les organisations internationales à renforcer leur coopération au niveau international et à faire preuve d'un esprit d'initiative et d'un engagement accrus.
- Le représentant du gouvernement de l'Afrique du Sud a affirmé que, en cherchant à surmonter la crise, on a manqué de nombreuses occasions en réduisant le rôle des banques centrales à la maîtrise de l'inflation. L'élargissement du rôle des banques centrales devrait être l'un des sujets traités par les mandants dans le cadre du dialogue social. Ce serait là une occasion de faire participer la société dans son ensemble à l'élaboration des politiques économiques et, partant, de prendre en considération

l'intérêt général dans les politiques économiques. De l'avis de l'intervenant, la crise actuelle confirme que l'Etat ne saurait avoir pour seule fonction de corriger les distorsions du marché et devrait au contraire jouer un rôle actif dans l'économie, en veillant à la cohérence des politiques économiques, commerciales et sociales. Pour conclure, l'intervenant a affirmé que les plans de relance devraient servir non pas à tracer la voie qui mène vers la croissance, mais à inverser les effets de la crise. La voie vers la croissance devra toutefois passer par l'emploi et le travail décent.

- Le représentant gouvernemental de la République bolivarienne du Venezuela a exposé les mesures adoptées par son pays pour faire face à la crise, lesquelles font clairement de l'emploi une priorité. Il a également mentionné les mesures prises au niveau régional, comme la création de la «Banque du Sud», qui sont activement mises en œuvre car l'on ne pourra pas trouver au niveau international toutes les solutions aux problèmes posés par la crise. L'intervenant a clairement indiqué que l'emploi est la priorité de son pays.
- Le représentant du gouvernement du Liban a fait observer que la mondialisation exempte de toute réglementation est à l'origine de la crise financière. Il a expliqué les effets produits par la crise sur le Liban et a attiré l'attention des participants sur le grand nombre de Libanais qui, vivant et travaillant à l'étranger, perdent leur emploi et envisagent par conséquent de revenir au pays. Compte tenu de sa structure tripartite, l'OIT peut être en mesure de conseiller les pays dans la mise au point de leur riposte. L'ensemble du système des Nations Unies devrait être mis à contribution, en particulier les pays industrialisés, puisque c'est dans ces pays que la crise a éclaté. L'intervenant a exposé dans leurs grandes lignes neuf recommandations destinées à faire face à la crise, lesquelles vont largement dans le sens des points visés au paragraphe 35.
- La directrice adjointe du ministère fédéral du Travail du Nigéria a évoqué le fait que la crise financière et économique se propage à la région des pays africains sous la forme de pertes d'emploi, de l'accroissement du secteur informel et d'une augmentation du nombre de travailleurs pauvres. La déléguée a donné des informations sur les mesures anticrise prises par son gouvernement et a souscrit à l'analyse figurant dans le rapport du Bureau. Elle s'est également prononcée en faveur du Pacte mondial pour l'emploi et d'un Fonds mondial pour l'emploi.
- Le représentant gouvernemental de Cuba, porte-parole du mouvement des non-alignés, a accueilli favorablement les moyens d'action proposés par les membres du bureau du Conseil d'administration. L'intervenant a préconisé le strict respect de la règle des 0,7 pour cent du PIB alloués à l'APD et a instamment prié les pays développés d'accroître leurs investissements financiers dans les pays en développement, afin d'aider ces derniers à surmonter la crise. Il a ajouté que le principe du droit au développement pour tous, y compris les groupes vulnérables, devrait être le fondement des mesures économiques adoptées et, enfin, il a indiqué que la riposte mondiale à la crise devrait s'ancrer fermement dans le dialogue social et les droits fondamentaux des travailleurs. L'intervenant a conclu en déclarant que le mouvement des non-alignés est disposé à coopérer dans cette démarche avec toutes les parties concernées.
- Prenant la parole au nom de l'Union européenne, le représentant du gouvernement de la République tchèque a insisté sur le fait que les principes et les valeurs consacrés dans le Traité de Rome – y compris l'association de l'intégration économique à la justice et à la cohésion sociales – pourraient être une source d'inspiration pour d'autres régions dans le contexte des turbulences économiques actuelles. En outre, il sera essentiel de se reposer sur la solidarité pour rétablir la confiance et permettre aux régimes de protection sociale de jouer pleinement leur rôle de stabilisateurs

automatiques. L'Union européenne a lancé un appel en faveur d'une collaboration plus étroite entre l'OIT et les parties prenantes internationales ou régionales concernées et a exprimé l'espoir de voir les différentes organisations internationales accroître leur complémentarité, objectif que cette réunion de haut niveau pourrait contribuer à réaliser.

Réponses des orateurs

37. M^{me} Abdel Hadi (ministre de la Main-d'œuvre et des Migrations, Egypte) a tout d'abord tenu à rappeler que les discussions de la réunion devraient être centrées sur les travaux de l'OIT, et en particulier ceux tendant à instaurer une mondialisation équitable. Selon elle, des mesures suffisantes doivent être prises pour garantir un niveau de vie minimum aux pauvres et aux plus vulnérables afin d'éviter que les principaux problèmes à l'origine de la crise ne se répètent. L'oratrice a insisté sur la nécessité de permettre aux pays de préserver la croissance et de générer des richesses en reconnaissant l'Etat comme le protecteur des personnes vulnérables et un régulateur du marché. Elle a également souligné le potentiel de l'emploi et du travail décent s'agissant de garantir la croissance et le développement. Elle a toutefois ajouté que cela ne pourra se faire qu'à certaines conditions, l'une d'elles étant la réduction des déséquilibres mondiaux. Elle a relevé le rôle essentiel des partenaires sociaux pour sortir de la crise, en particulier via le dialogue social, tout en mettant en avant l'objectif double de la protection du travail et de la mise en œuvre du travail décent. L'oratrice a conclu en insistant sur la nécessité de soutenir tous ceux qui œuvrent à la réalisation du travail décent.
38. M^{me} Taipo (ministre du Travail, Mozambique) a salué les interventions des participants à la réunion et a souligné combien il est légitime d'organiser un débat sur la crise à l'OIT. Elle a également pris note de l'intervention du secteur privé et des questions politiques soulevées ainsi que de celle des travailleurs, et a relevé que les relations réciproques entre travail et capital sont nécessaires et ont été traitées à tort de manière séparée par le passé. L'oratrice a souligné l'importance du dialogue social et la nécessité d'entretenir des relations réciproques pour que les politiques du BIT puissent progresser. Elle a conclu en proclamant qu'un retour aux principes de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable est nécessaire, et que l'OIT est la seule Organisation capable d'assurer, par le biais du dialogue et de la coopération, un avenir meilleur pour le marché du travail.
39. M. Hossain (ministre du Travail et de l'Emploi, Bangladesh) a poursuivi en livrant ses conclusions dans lesquelles il insiste sur la nécessité de s'attaquer à l'aspect social de la crise, notamment par le dialogue social tripartite qui permet de réunir gouvernements, employeurs et travailleurs dans le cadre d'une étroite collaboration. Il a fait observer qu'au Bangladesh ce processus a déjà démarré et notamment que les employeurs ont été encouragés à poursuivre la promotion du travail décent. L'orateur a conclu en demandant que l'OIT fournisse des directives claires sur la façon de mener les négociations tripartites.
40. M^{me} Rial (secrétaire au Travail, Argentine) a relevé les points essentiels sur lesquels les participants sont parvenus à s'entendre pour surmonter la crise, comme la nécessité d'établir des diagnostics prudents, de mettre en œuvre une régulation des systèmes financiers et d'ajuster le système international pour faciliter les investissements dans la production et l'emploi. De plus, il importe de garantir une plus grande flexibilité des lignes de crédit au secteur social, notamment par le biais du Pacte mondial. L'oratrice a cependant constaté un manque de consensus entre les pays, comme en témoignent les déclarations faites à la session du matin par le FMI, qui a indiqué que des politiques globales ne sont pas prévues dans un avenir immédiat. En outre, elle a constaté que, bien que le protectionnisme ait été reconnu comme une mauvaise politique pour les pays émergents, il faut encore continuer à demander à certains pays d'abaisser leurs droits de

douane dans l'intérêt d'une concurrence équitable. L'intervenante a insisté sur le fait que les pays doivent protéger leur main-d'œuvre et que les entreprises multinationales doivent tenir compte de leurs filiales dans les pays émergents dans leur prise de décisions. A cet égard, elle a souligné l'importance du dialogue social et des négociations collectives dans les mesures de lutte contre le chômage et a insisté sur la nécessité de renforcer les filets de protection sociale pour les catégories les plus vulnérables. En conclusion, l'oratrice a rappelé que les pays où se trouvent les populations vulnérables ont besoin d'une aide et d'une action rapides et a souligné le rôle important de l'OIT sur la scène internationale.

Conclusion

41. Le vice-président employeur a mis en exergue le caractère mondial de la crise et les questions suscitées par cette dernière concernant l'emploi, l'équité et le crédit. Il a également souligné le rôle de l'OIT s'agissant d'appuyer la coopération internationale, le respect mutuel et la cohérence de l'action. Concluant en trois points, il a tout d'abord insisté sur le fait que l'élaboration et la mise en œuvre d'une initiative mondiale ne sauraient incomber à la seule Organisation. Il a ensuite lancé un appel pour que le dialogue social soutienne la création d'emplois, le travail décent et des entreprises durables. Il a conclu en déclarant que le dialogue social est nécessaire pour éviter d'éventuels conflits au sein de l'Organisation et du système multilatéral dans la lutte contre la crise.
42. Le vice-président travailleur a énuméré dix recommandations spécifiques, à savoir: i) établir une déclaration sur la position de l'OIT que son représentant présentera à la Conférence de Londres sur les emplois prévue le 24 mars préalablement au Sommet du G20; ii) mettre au point un document d'information sur la position de l'OIT pour les discussions du Conseil d'administration prévues le 26 mars et pour informer le public et obtenir son adhésion; iii) convenir que ce document d'information régira les travaux de l'OIT en vue de la Conférence internationale du Travail et au-delà; iv) demander au Conseil d'administration d'accepter le Pacte mondial pour l'emploi et le Fonds mondial pour l'emploi, les travailleurs considérant ce dernier comme relevant de la compétence de l'OIT; v) multiplier les initiatives de cohérence des politiques centrées sur le travail décent de manière à renforcer la crédibilité de l'OIT vis-à-vis du FMI; vi) s'assurer que la cohérence de l'action englobera le travail décent et non pas uniquement le travail; vii) appuyer le rejet par l'OIT de l'idée malencontreuse et erronée selon laquelle les forces du marché ne peuvent pas être contenues; viii) appuyer le rejet par l'OIT de la déflation des salaires; ix) s'assurer que des initiatives respectueuses de l'environnement continueront à faire partie intégrante des mesures prises par l'OIT; et x) faire comprendre le message selon lequel il ne saurait être question de renouer avec les pratiques antérieures à la crise.
43. Le président a clôturé la réunion de haut niveau en remerciant les participants pour leurs commentaires et leurs contributions. Il a annoncé qu'il préparerait des conclusions reflétant les principaux points de convergence de la discussion afin qu'ils soient examinés en même temps que les rapports d'autres réunions du Conseil d'administration sur le thème de la crise, le jeudi 26 mars. En conclusion, le président a constaté que les discussions de la réunion tripartite de haut-niveau avaient souligné de manière convaincante la nécessité pour la session de juin 2009 de la Conférence internationale du Travail de procéder à un examen des questions suscitées par la crise économique et financière concernant l'emploi et la politique sociale.

Genève, le 26 mars 2009.